

Moins d'inégalités de revenus et de pauvreté en Loire-Atlantique

En 2020, en Loire-Atlantique, le niveau de vie médian des habitants est un peu plus élevé que celui du référentiel. Les inégalités de revenus sont par ailleurs moins fortes. La population du département compte 10 % de personnes pauvres, contre 14 % dans le référentiel. Le recours aux prestations sociales de la caisse d'allocations familiales est moins fréquent. La dynamique économique et la moindre présence de familles monoparentales réduisent le risque de pauvreté dans le département. Pour autant, la situation n'est pas homogène. Un des enjeux est de réduire la pauvreté, concentrée dans les intercommunalités de Nantes et de Saint-Nazaire, ainsi qu'au nord du département.

Un niveau de vie médian un peu plus élevé

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage après paiement des impôts et perception des prestations sociales. Il illustre le revenu qui reste pour consommer et épargner. En 2020, le niveau de vie **médian** en Loire-Atlantique est de 23 430 euros annuels par **unité de consommation** (UC), contre 22 630 euros dans le référentiel.

La situation des individus vis-à-vis de l'emploi est plus favorable dans le département : 67 % des personnes âgées de 15 à 64 ans ont un emploi contre 64 % dans le référentiel

► **chapitre Marché de l'emploi**. De plus, davantage de personnes vivent en couple : 53 % des ménages, contre 51 % dans le référentiel. Enfin, les femmes travaillent plus souvent : le taux d'activité des femmes (74 %) et leur taux d'emploi (66 %) sont supérieurs respectivement de 2 et 4 points au référentiel. Ainsi, globalement, le

département compte davantage de couples bi-actifs et moins de familles monoparentales (8 % des ménages contre 10 % dans le référentiel). Par ailleurs, le niveau de vie médian des personnes seules et des familles monoparentales est également plus élevé que dans le référentiel.

Pour autant, les niveaux de vie médians diffèrent selon la configuration familiale. En effet, les familles monoparentales disposent d'un niveau de vie médian de 17 950 euros annuels, 26 % de moins qu'un couple avec enfant. À l'inverse, les couples sans enfant ont le niveau de vie médian par UC le plus élevé.

Les niveaux de vie médians varient de 20 330 euros à 24 920 euros annuels selon les intercommunalités ► **figure 1**. Ils sont plus faibles dans les deux intercommunalités rurales du nord du département, dans lesquelles la population ouvrière est historiquement plus présente. À l'inverse, ils sont plus élevés à Nantes

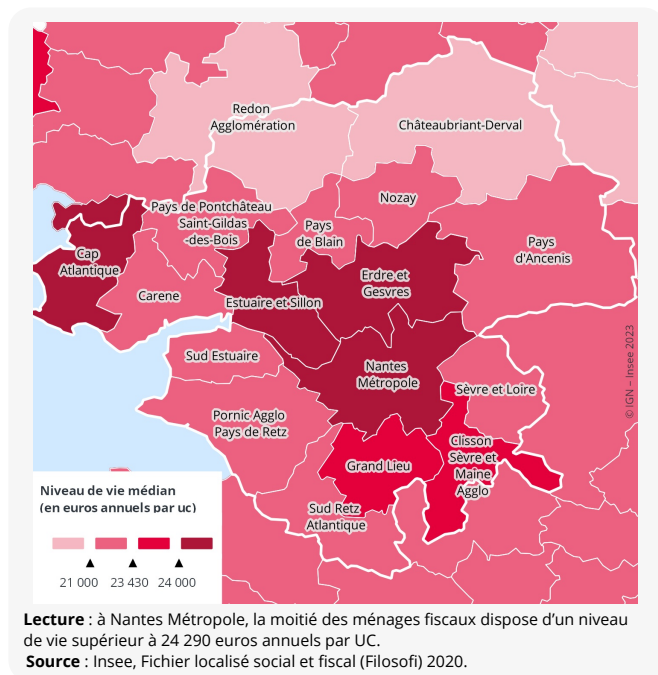
Métropole et dans la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique) en raison du poids des cadres et des retraités avec des hauts niveaux de revenus.

Moins d'inégalités de revenus

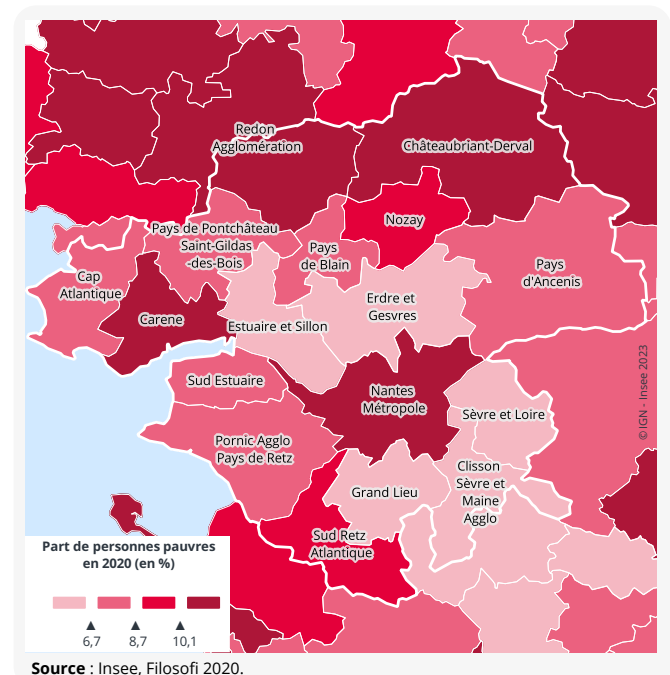
Les niveaux de vie des habitants du département sont moins dispersés que dans le référentiel. En Loire-Atlantique, le montant du premier **décile** (les 10 % d'habitants les plus pauvres) est 2,9 fois plus bas que celui du neuvième décile (les 10 % d'habitants les plus riches), alors que le rapport est de 3,3 dans le référentiel.

Les niveaux de vie sont plus dispersés dans les intercommunalités de Nantes Métropole, Cap Atlantique et de la Carene (Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire). Celle de Nantes Métropole est tout de même moins inégalitaire que les grandes agglomérations du référentiel (**écart inter-décile** de 3,3 contre 3,6).

► 1. Niveaux de vie médians en Loire-Atlantique par intercommunalité en 2020



► 2. Taux de pauvreté en Loire-Atlantique par intercommunalité en 2020



10 % de personnes pauvres, une situation plus favorable que dans le référentiel

Avec un **seuil de pauvreté monétaire** à 60 % du niveau de vie médian, 10 % de la population est pauvre en Loire-Atlantique (141 000 personnes dont 43 000 enfants), contre 14 % dans le référentiel ► **figure 2**.

Le taux de pauvreté est plus élevé dans les deux principales intercommunalités urbaines, Nantes Métropole et la Carene (supérieur ou égal à 12 %). Il atteint 42 % en moyenne dans les 19 quartiers politique de la ville (QPV) de Loire-Atlantique, situés pour la plupart dans les 2 plus grandes villes du département. Ce taux varie de 37 % à 64 % selon les QPV. Les grandes villes présentent aussi une concentration de personnes aux revenus élevés ► **pour en savoir plus**.

Au nord du département, plus rural, le taux de pauvreté est proche de 14 %, comme à Redon et Châteaubriant-Derval. Ces deux territoires ont cependant des taux de pauvreté bien en deçà des territoires les plus pauvres des intercommunalités du référentiel où les taux peuvent atteindre, voire dépasser, 20 %. Dans le département, le taux de pauvreté reste stable à 10 % depuis 2012.

La pauvreté touche davantage les familles monoparentales que les autres ménages : 25 % de ces familles sont pauvres, contre 7 % des couples avec enfants et 5 % des couples sans enfant ► **figure 3**. En revanche, elles sont moins pauvres que dans le référentiel.

Avoir un emploi ou, dans une moindre mesure, être propriétaire de son logement

► 3. Taux de pauvreté selon la situation des ménages en 2020

Situation des ménages	Loire-Atlantique	Référentiel
Familles monoparentales	25	28
Hommes seuls	16	20
Femmes seules	15	18
Couples avec enfants	7	12
Couples sans enfant	5	6
Référent fiscal moins de 30 ans	17	24
Référent fiscal de 75 ans ou plus	8	9
Locataires	23	27
Propriétaires	5	6
Ensemble des ménages fiscaux	10	14

Source : Insee, Filosofi 2020.

n'évite pas toujours les situations de pauvreté. En effet, 7 % des individus qui ont un salaire pour principale source de revenu vivent cependant sous le seuil de pauvreté. La situation est plus favorable en Loire-Atlantique que dans le référentiel où cette part est de 10 %. Pour les travailleurs percevant des revenus modestes, la prime d'activité est un complément de revenus : 13 % de personnes sont couvertes par cette prime en Loire-Atlantique, contre 14 % dans le référentiel. Par ailleurs, 5 % des propriétaires sont pauvres. Cette part s'élève à 23 % pour les locataires, beaucoup plus touchés même s'ils le sont légèrement moins que dans le référentiel.

Les jeunes ménages, dont le référent fiscal a moins de 30 ans, sont plus souvent pauvres que les autres ménages : leur **taux de pauvreté** est de 17 %. Leur situation en Loire-Atlantique est tout de même meilleure, 7 points en dessous du référentiel, du fait d'un taux d'emploi plus élevé, en particulier pour les hommes jeunes.

Moins de prestations sociales versées et de précarité des jeunes

Les habitants de la Loire-Atlantique perçoivent moins souvent que ceux du référentiel des **minima sociaux** tels que le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation adulte handicapé (AAH). Ainsi, 4,7 % de la population est couverte par le RSA socle non majoré, contre 6,3 % dans le référentiel. De même, 6 % de la population couverte par la Caisse d'assurance maladie bénéficient de la complémentaire santé solidaire (ex-couverture maladie universelle), contre 8,7 % dans le référentiel.

Les jeunes de 18 à 24 ans sont plus fréquemment déjà insérés sur le marché du travail : 42 % travaillent comme salariés, contre 35 % dans le référentiel. Parmi eux, près de la moitié ont un contrat à durée indéterminée (CDI) ou sont entrés dans la fonction publique. Enfin, 17 % des 18 à 24 ans ne sont ni étudiants ni en emploi alors que cette part atteint 19 % dans le référentiel. ●

Ophélie Kaiser (Insee)

► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** (UC). Le premier adulte du ménage correspond à 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus à 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans à 0,3 UC. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner, après impôts et prestations. Le dispositif FiLoSoFi fournit des indicateurs de niveau de vie, d'inégalité et de pauvreté des ménages fiscaux à un niveau local. Les personnes vivant dans des structures collectives (maisons de retraite, centres d'hébergements, foyers de travailleurs, communautés religieuses, cités universitaires, prisons, etc.) ou sans domicile fixe ou sans abri ne sont pas retenues dans le champ.

Si on ordonne la distribution des niveaux de vie, les **déciles** sont les valeurs qui partagent cette distribution en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le premier décile (D1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des individus. Le cinquième décile (D5), ou médiane, partage la population en deux sous-populations égales : 50 % ont un niveau de vie supérieur à la **médiane** et 50 % un niveau de vie inférieur. Le neuvième décile (D9) est le niveau de vie des 10 % les plus aisés.

L'**écart interdécile** est le rapport entre le dernier et le premier décile. Il mesure l'éloignement entre les plus pauvres et les plus riches.

Le **seuil de pauvreté monétaire** correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. En 2020, une personne est considérée comme pauvre si son revenu disponible égale au maximum 1 120 euros par mois pour une personne seule et 2 352 euros par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté** est la part d'individus dont le niveau de vie est en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

Les **minima sociaux** sont des prestations versées sous conditions de ressources à toutes les personnes dont le revenu est inférieur à un montant déterminé par la loi. Les principaux dispositifs sont le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation adulte handicapé (AAH) et l'allocation spécifique de solidarité (ASS). Les chiffres sont ceux de la Cnaf et ne comprennent pas les minima versés par la Mutualité sociale agricole (MSA).

► Pour en savoir plus

- **Chesnel H., Hamzaoui L.**, « Nantes Métropole : concentration accrue de personnes aux revenus élevés », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 105, juillet 2022.
- **Chesnel H., Fouchard C.**, « 400 000 personnes pauvres en 2018, dont 124 000 enfants », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 89, mai 2021.
- **Battesti Ch., Fontaine M.**, « Les très hauts revenus moins représentés dans les Pays de la Loire qu'en province », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 101, mai 2020.
- **Amonou D. et al.**, « Loire-Atlantique : moins de fragilités sociales, mais quelques territoires ou quartiers cumulent les difficultés », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 77, novembre 2019.